Une statue à M. Thiers

Les modérés ont ouvert une souscription pour élever une statue à M. Thiers.

LES ARTISTES DU NORD

AU SALON DE 1889

« *Il faut aller vite et être bref* », telle est la consigne cette année, pour le compte rendu du Salon.

L'art, la science, l'industrie, les divertissements, les curiosités, les mille choses étalées au Champ de Mars dont il faudra rendre compte et qui vont absorber l'attention publique nous obligent *à être bref* pour leur laisser la place, *à aller vite* pour donner plus tôt satisfaction à la légitime curiosité des lecteurs sur ce qui touche à l'Exposition.

Mais comme cette grande exhibition est loin d'être prête, profitons des quelques jours où l'on perdrait son temps à vouloir y séjourner, pour nous occuper du Salon et signaler à la hâte les œuvres les plus remarquables des artistes de notre région.

***

Disons de suite que dans son ensemble le Salon est assez bon, sans grandes œuvres transcendantes, mais avec nombre de toiles d'une moyenne satisfaisante.

Les pontifiantes et vides théories de l'école y montrent moins encore que l'an dernier leur déplorable influence, on sent à ce signe quelque chose qui finit, on sent que le faux classisme est usé ; malheureusement on ne voit pas très bien ce qui le remplacera.

Les vieux qui n'osent plus faire les tableaux « pompiers » qu'ils ont faits toute leur vie sont absolument désorientés. Ils avaient tellement pris l'habitude de ne pas sentir et de ne pas penser, de composer toutes leurs toiles selon la formule prescrite, qu'ils ne savent que devenir aujourd'hui que la formule ne fait plus recette. Ils essaient de tout et ne réussissent qu'à nous montrer leur impuissance. S'ils s'en prennent au *plein air*, ils le font fade, étiolé et écœurant; s'ils étudient la nature ils la font repoussante.

Quand leur *fabrication* était à la mode, ils ont fait de l'argent; leur petit commerce ne va plus, tant pis.

Ils ont trop effrontément tondu le « bourgeois » qu'ils affectent de mépriser et à qui ils ont vendu au poids de l'or leur mauvaises *croûtes*, pour que nous éprouvions pour eux la moindre pitié.

Ils parlaient à tout instant des grands intérêts de l'art et ils agissaient comme le juif vendant des lorgnettes au coin du quai. Cette fumisterie-là a duré trop longtemps, aujourd'hui il n'en faut plus. C'est fini et bien fini.

Mais qu'aurons-nous en place ? C'est là la question sérieuse qui doit préoccuper et préoccupe tous les esprits soucieux de l'avenir de l'art français.

Ce qu'il faudrait, nous le savons bien.

Ce serait chez les artistes quelque chose qui batte davantage dans leur poitrine.

Ce qu'il faudrait, c'est qu'ils *croient* à quelque chose, c'est qu'il y ait dans leurs tableaux un peu de leur âme et de leurs nerfs, un peu de notre vie et de la leur, c'est qu'il y ait moins d'études d'atelier et un plus vif sentiment de l'homme et de la nature, plus d'observation et d'expression, c'est qu'il y ait enfin moins de déclamation et plus de poésie, de cette poésie intime des choses, sans grands gestes ni grandes phrases, qui est en tout, mais qu'il faut y sentir et y chercher.

Il semble que la jeune génération tende vers ce but. Il y a au Salon des toiles signées de noms nouveaux et presque inconnus, qui font bien augurer dans ce sens et sont déjà plus que des promesses. Mais les autres, en dépit de leur bon vouloir, n'ont pas les reins assez solides, ils n'ont pas assez de tempérament pour pousser bien loin cet effort, ils sont encore trop voisins de l'école qui s'écroule, pour nous donner le renouveau d'art qu'on attend, et surtout on sent trop en rompant avec des doctrines fâcheuses, ils apportent plus de système et de parti pris que de *sincérité* et de conviction.

C'est là ce qui nous inquiète dans l'évolution que l'art semble subir, ce qui pourrait la frapper de stérilité et la rendre inutile.

Ajoutons que les qualités de métier sont plus brillantes que jamais au Salon. Tous ou presque tous les exposants sont d'une virtuosité remarquable, ils manient à merveille leur instrument, et s'ils avaient quelque chose à lui faire dire, ce ne sont pas les difficultés d'expression qui les gêneraient. Mais comme par malheur ils n'ont rien à dire, ils se bornent à nous jouer de savantes variations sur des airs connus.

En littérature, les écrivains qui font ainsi sur la phrase de la jonglerie et des tours de force, ont un nom, on les appelle des *rhéteurs*.

Eh bien, ce nom peu envié — réserve faite pour d'honorables exceptions — on pourrait le donner à la généralité de nos peintres. Voilà principalement la réflexion qui se dégage d'une visite attentive du Salon.

C'est uniquement aux artistes de notre contrée que nous consacrerons nos rapides chroniques, mais beaucoup ne pourront être cités, étant donnée la place restreinte qui nous est faite.

De plus le Salon est agencé cette année d'une façon tellement bizarre qu'on ne s'y retrouve pas. Non seulement l'ordre alphabétique n'a plus été suivi dans le classement, mais les pancartes placées autrefois à l'entrée des salles et indiquant leur contenu, ayant été supprimées, il faudrait des investigations sans fin pour ne rien oublier. Comme un tel travail est impossible au milieu des 6,000 œuvres exposées, nous nous contenterons de citer les toiles qui nous ont le plus frappé, sans qu'il en résulte le moindre blâme pour les autres.

JULES DUTHIL.

TABLEAU DE STATISTIQUES

L'édition commerciale du *Journal de Roubaix* et le *Bulletin des Laines* ont publié un tableau dans lequel ont été réunis des renseignements bons à consulter par le commerce et l'industrie des laines.

Des tableaux graphiques permettent de suivre les fluctuations de cours des peignés et des laines brutes durant les dernières années.

Ces tableaux sont en vente, au prix de un franc, dans nos bureaux, à Roubaix, rue Neuve, 17, et à Tourcoing, rue des Poutrains, 42.

VENTES PUBLIQUES DE LAINES

de Roubaix-Tourcoing

10 mai.

La vente qui a eu lieu aujourd'hui à Tourcoing comprenait une grande quantité de déchets. Le choix était bon et les acheteurs, fort nombreux, ont enlevé avec entrain et à des prix toujours élevés les genres qu'on recherche de préférence maintenant, c'est-à-dire les corrons et tisserands. Les blousses sont toujours en faveur.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Nous avons publié, il y a quelques jours, la note suivante :

« M. Millevoye ayant pris connaissance d'un article paru ce matin dans l'*Avenir de Roubaix et de Tourcoing* et dans le *Progrès du Nord* et dans lequel son attitude, dans la réunion d'hier, était appréciée en des termes, à la fois offensants et absolument contraires à la vérité, a prié deux de ses amis, M. Edouard Guélé, lieutenant d'infanterie, et M. Albert Gaufet, ancien sous-officier, de demander au rédacteur-gérant, rétractation immédiate ou réparation par les armes. Ces Messieurs, en exécution du mandat qui leur avait été confié, se sont rendus sans retard au bureau de rédaction de ces deux journaux, à Lille. Ils ont été reçus par le gérant, M. Dugardin, qui a télégraphié d'urgence à M. Claude, rédacteur en chef, actuellement à St-Amand-les-Eaux. »

On nous communique aujourd'hui le procès-verbal suivant :

A la suite de notre article paru en chronique locale, en date du 7 mai 1889, M. Millevoye nous a adressé deux de ses amis : MM. Edouard Guélé, lieutenant d'infanterie, et Albert Gaufet, ex-sous-officier aux chasseurs à cheval.

Ces Messieurs, 1° après s'être présentés, à diverses reprises, à la rédaction du journal à Lille, ont été reçus par M. Claude, directeur-gérant, qui a décliné la responsabilité de l'article en disant que M. Valère Lejeune, collaborateur à Roubaix, acceptait, seul, les paroles insérées;

2° Après avoir entendu les explications de MM. Clément Durant et Deschamps, négociants à Roubaix, envoyés par M. Valère Lejeune qui consent à une rectification conçue en ces termes : « *Après information prise, nous déclarons que M. Millevoye est sorti avec ses amis sans manifester la moindre émotion et qu'il n'a pas tenu le propos qui lui est attribué* » ;

Considèrent leur mission comme parfaitement terminée et ont signé, avec les deux témoins, le présent procès-verbal.

Pour M. Millevoye, E. GUÉLÉ, ALBERT GAUFET. — Pour M. Valère Lejeune, C. DURANT, DESCHAMPS.

Roubaix, 11 mai 1889.

Réponse au démenti de l'« Avenir ». — Nous repondons aujourd'hui seulement au démenti de l'*Avenir*, concernant l'attitude de M. Charles David (?), à la réunion boulangiste de dimanche, c'est que nous voulions grouper autour de nous un nombre respectable de témoins. Aujourd'hui, c'est chose faite, et quand il le voudra, nous citerons à M. David, un grand nombre de personnes qui, comme nous, ont entendu une partie de ses paroles, et pourront affirmer que nous sommes loin de travestir la vérité.

Nous n'avions jusqu'à ce jour, jamais entendu parler de M. Charles David ; c'est donc avec la plus grande impartialité que nous avons fait notre compte-rendu. Du reste, même en admettant que nous n'ayions entendu traître mot du *discours* de l'orateur, nous ne pouvons jamais supposer que c'est pour avoir combattu les boulangistes que le comité révisionniste l'applaudissait avec enthousiasme, et qu'à chaque période, M. Millevoye lui serrait si affectueusement la main.

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni vendredi soir. Nous publions plus loin le compte-rendu de la séance.

Le banquet de l'Hôtel-de-Ville de Paris. — M. Julien Lagache, maire de Roubaix, s'est rendu aujourd'hui à Paris par le premier train, pour assister au banquet de l'Hôtel-de-Ville, auquel, on le sait, ont été invités les maires des principales villes de France.

L'Exposition canine. — C'est aujourd'hui l'ouverture de la seconde exposition canine, qui va attirer certainement une foule d'étrangers dans notre ville.

Nous avons été visiter, hier vendredi, les baraquements installés et nous en avons remporté la meilleure impression. L'exposition s'étend sur tout le parcours de l'hippodrome du parc de Barbieux. Les chiens sont parqués dans d'élégantes et confortables niches, numérotées par catégorie. Les exposants étaient en train d'installer leurs chiens, et sans être indiscret, nous pouvons déjà dire que nous avons remarqué des bêtes extraordinaires comme beauté et comme rareté.

La première catégorie comprend les chiens de chasse, chiens courants, bloodhounds, staghounds, chiens à poils ras des différentes races françaises de grand équipage, chiens à poils longs, briquets d'Artois, bassets à poils ras et à poils longs de race française, levriers d'Ecosse, levriers à poils longs, russes, syriens, etc., braques et épagneuls de race continentales, griffons de toutes races, chiens d'arrêt, pointers de grande et petite taille, setters anglais, setters gordon ou noir et feu, setters rouges d'Islande, setters puppies, retrievers, petits épagneuls de toutes variétés, clumbers, cockers de toutes couleurs, sussex, fields spaniels, bassets de race allemande, dachshunds, fox-terriers à poils ras et à poils durs.

Tous les chiens de cette catégorie sont divisés en six groupes et en trente-six classes.

Dans la deuxième catégorie sont classés les chiens d'utilité et d'agrément : chiens de Terre-Neuve et du Saint Bernard, grands danois, dogues allemands, mastiffs, bull-dogs de grandes et petites tailles, chiens de berger français et autres races continentales, colleys, chiens de berger écossais, caniches, chiens moutons, petits danois, terriers anglais, schipperkes, king-charles, blenheims spaniels, maltais, havanais, petits griffons de tous poils, carlins et levrettes.

Comme on peut le voir par cette nomenclature, toutes les espèces de chiens sont représentées à cette exposition qui sera plus belle que la précédente sous tous les rapports.

Indépendamment des prix accordés à toutes les classes de chiens, des prix d'honneur seront ainsi distribués :

1° Au plus beau chien courant français, 50 francs et une médaille de vermeil, offerte par la Société Centrale de France.

2° Au plus beau chien courant français, servant pour la chasse à tir, 50 francs et une médaille d'argent, offerte par la Société Centrale de France.

3° Au plus beau chien d'arrêt de races continentales (braque, épagneul ou griffon), 100 francs.

4° Au plus beau pointer, 100 francs.

5° Au plus beau setter, 100 francs.

6° Au plus beau chien d'arrêt, né et élevé en France (braque, épagneul, griffon, pointer ou setter), médaille d'or, offerte par la Société Centrale de France.

7° Au plus beau chien d'arrêt ayant été récompensé (prix ou mention) dans un Field-Trial, 100 fr. offerts par un membre fondateur de la Société Centrale et la Société des Field-Trials de France.

8° Au plus beau lot de chiens d'arrêt (braques, épagneuls, pointers et setters de même variété) composé de 3 sujets au moins, appartenant au même exposant. Un objet d'art, valeur 300 francs, offert par l'administration de la ville de Roubaix.

9° Au plus beau fox-terrier, 50 francs et une médaille en vermeil.

10° Au plus beau grand danois mastiff, Saint-Bernard ou Terre-Neuve, 50 francs et une médaille en vermeil.

11° Au plus beau chien de berger, 50 francs et une médaille de vermeil.

12° Au plus beau chien d'écurie ou d'appartement 30 francs et une médaille en argent.

13° Au plus beau chien de dames, 30 francs et une médaille en argent.

Les prix seront accompagnés de diplômes.

Samedi, pendant les opérations du jury, les chiens seront amenés dans des parcs spéciaux où il sera plus facile de les examiner. Voici les noms des juges du concours.

M. Frédéric Gresham de Londres pour les pointers, setters, spaniels, retrievers, fox-terriers, dachshunds, lévriers à poils ras, deerhounds et colleys.

M. Pierre Mégnin, rédacteur en chef du journal l'*Eleveur* à Vincennes, pour les chiens de garde et de défense.

M. Louis Vander Snickt, rédacteur en chef du journal *Chasse et Pêche* de Bruxelles, pour les lévriers à poils longs, les chiens de dames, d'écurie et d'appartement.

Le nom du juge pour les chiens courants et les chiens d'arrêt de races continentales ne nous est pas encore connu.

Voici maintenant les noms des membres de la Commission directrice de l'Exposition : MM. le marquis de Nicolay, président d'honneur, Gustave Wattinne fils, président; Edouard Roussel, vice-président; Ernest Réquillart, secrétaire; Edouard Ribaucourt, trésorier.

Les commissaires sont : MM. Charles Cuvelier, Eugène Cuvelier, Louis Dillies, Léon Dillies, Emile Eloy, Félix Ercoult, Robert Fontaine, Henri Glorieux, Léon Lefebvre, Emile Masurel, Pierre Mulard, Emile Nison, Ernest Roussel, de la Serre, Edmond Ternynck, Auguste Vanoutryve, Léon Voreux.

Les vétérinaires sont ceux du Club Hippique de Roubaix : MM. Roger et Chieus.

Les personnes qui visiteront l'*Exposition canine* pourront facilement déjeuner dans l'enceinte. M. Meurillon tiendra un buffet des plus confortables et deux tentes contenant 50 personnes seront installées par ses soins.

Nous rappelons aux visiteurs que dimanche et lundi auront lieu des concours de chiens ratiers très intéressants, et que dans la journée de dimanche un grand concert instrumental sera donné.

Avec toutes ces attractions, nous ne doutons pas du succès de cette exposition qui fait le plus grand honneur à ses organisateurs.

***

La pluie, l'implacable pluie n'a cessé de tomber, samedi matin, à l'ouverture de l'Exposition canine, et a fort contrarié les opérations du jury.

Nous avons dit que le nom du juge pour les chiens courants et les chiens d'arrêt de races continentales ne nous était pas encore connu. Nous apprenons aujourd'hui que c'est M. Léon D'Halloye, le chasseur si autorisé.

Voici les résultats que nous avons pu obtenir jusqu'à deux heures ; nous publierons demain la fin des jugements.

DEUXIÈME GROUPE. — Lévriers. — Juge, M. Louis Vander Snickt, rédacteur en chef du journal *Chasse et Pêche*, de Bruxelles.

CLASSE 10, lévriers à poil ras, (chiens et chiennes). — 1er prix, *Cardiff conjurer*, à M. A. Devilder ; 2e, *Duc*, à M. D. Meirsman ; 3e, *Bitheld*, à M. X... ; mention très honorable, *Diane*, à M. Vanhes-Lamblin.

CLASSE 11, levriers d'Ecosse à poils durs, *Deerhounds* (chiens et chiennes). — Pas de premier prix ; 2e prix, *Mita* à M. D. Meirsman.

CLASSE 12, lévriers à poil longs, russes, syriens, (chiens et chiennes). — 1er prix, *Dourack*, à M. Ch. Cuvelier ; 2e prix, *Teheck*, à M. Ch. Lefebvre; mention très honorable réservée, *Rachel*, à M. Ch. Cuvelier ; mention très honorable *Prince Ivanoff* à M. Jules Pannier de Dunkerque.

TROISIÈME GROUPE. — Chiens d'arrêt. — Juge M. Léon d'Halloye.

CLASSE 13, les résultats ne sont pas encore connus.

CLASSE 14, braques de races continentales (chiennes). — 1er et 2e prix partagés entre *Toulouse* à M. Deville et *Janotte* à M. A de la Serre ; mention très honorable réservée, partagée entre *Belle* à M. Louis Motte, *Nana* à M. Eug. Devemy, *Nana* à M. A. de la Serre.

CLASSE 15, épagneuls de races continentales (chiens). — Pas de prix distribués.

CLASSE 16, épagneuls de races continentales (chiennes). — Pas de premier prix; 2e prix, *Diane*, à M. Charles Renard.

CLASSE 17, griffons à longs poils, barbets (chiens). — 1er prix, *Diavolo*, à M. Dewez; 2e, *Tell*, à M. Louis Motte ; mention très honorable réservée, *Champagne*, à M. Eug. Cuvelier; mention honorable, *Brock*, à M. Gaston Mille.

CLASSE 18, griffons à longs poils, barbets, (chiennes). — 1er Prix, *Rose* à M. Eugène Cuvelier; Mention, *Bell* a M. Edouard Delarra.

CLASSE 19 et 20. — Résultats inconnus encore.

CLASSE 21, chiens d'arrêt à poils ras, de race anglaise, pointers de grande et petite taille. — 1er prix, *Little Duke of Kent*, à M. Adhemar Morren; 2e, *Express*, au même; 3e, *Master Dau*, à M. le comte de Beaufort; mention très honorable réservée, *Champion Guimes*, à M. Coulombel; mention très honorable, *Tick*, à M. Ernest Réquillart; mention honorable, *Naso of Bristed*, à M. E. Coulombel.

SEPTIÈME GROUPE. — Chiens de garde et de défense. — Juge, M. Pierre Mégnin, rédacteur en chef du journal l'*Eleveur*, à Vincennes.

CLASSE 37, chiens de Terre-Neuve et du Saint-Bernard (chiens et chiennes). — 1er prix, *Pataud*, à M. Emile Barrois ; 2e, *Paladin*, à M. Calais ; 3e, *Pick*, à M. Félix Rebier ; mention très honorable réservée, *Sultan*, à M. V. Cuignet ; mention très honorable *Bock* à M. Ch. Cateaux.

CLASSE 38, grands danois, dogues allemands (chiens). — 1er Prix : *Sultan* à M. Maurice Fontaine, 2e *Tom*, à M. J. Mimne, 3e *Arlequin* à M. Moïse Welcomme ; mention très honorable réservée, *Sultan* à M. Alfred Mazure de Roubaix; mention très honorable, *Fox* à M. P. Hespel ; mention honorable, *Duc* à M. Victor Seynave ; mention : *Marquis* à M. Albert Wittemberg.

CLASSE 39, grands danois, dogues allemands (chiennes). — 1er prix, *Lionne II*, à M. Anatole Cordonnier ; 2e, *Lionne*, à M. Armand Heogen ; 3e, *Leda*, à M. Anatole Cordonnier ; mention très honorable réservée, *Bell*, à M. Auguste Wattinne; mention très honorable, *Lionne I*, à M. Anatole Cordonnier ; mention honorable, *Nora*, à M. Armand Creischer ; mention, *Mina*, à M. F. Nys.

CLASSE 40, dogues de Bordeaux. — 1er prix, *Lionne* à M. F. Picq; mention très honorable *Lindon* à M. F. Picq.

CLASSE 41, bull-dogs de grandes et petites tailles (chiens et chiennes). — 1er prix, *Bully*, à M. Braquaval.

L'Exposition va avoir un grand succès. Le temps semble à deux heures se mettre au beau et tous nos concitoyens vont aller visiter une exposition qui certainement est une des plus belles de la région.

L'« Union des Trompettes » à l'Exposition universelle. — La Commission administrative de l'*Union des Trompettes*, dans sa réunion du 26 avril, a décidé de prendre part au grand concours International de musique qui aura lieu à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle, les 7, 8 et 9 juillet prochain.

MM. les membres honoraires qui désireraient profiter du voyage avec réduction de prix, sont priés d'envoyer leur adhésion aux membres de la Commission.

L'Œuvre des écoles d'Orient. — Dimanche prochain 12 mai aux principales messes qui seront célébrées en l'église Notre-Dame, le sermon sera donné par le R. P. Chametant, directeur général de l'Œuvre des écoles d'Orient.

Pendant la messe, une quête sera faite au profit de cette œuvre à la fois si catholique et si française.

Un accident s'est produit, vendredi, dans l'usine de MM. Hannart frères, rue des Champs. Un ouvrier, J.-B. D..., qui était occupé à la nouvelle machine à presser les draps a eu la main prise dans la presse. Trois doigts ont été coupés à leur extrémité et le quatrième a été fort endommagé.

Cet ouvrier a pu retourner seul chez lui au hameau du Breucq.

Une voiture brisée. — Jeudi soir, la voiture de M. Liagre, fabricant à Tourcoing, passait dans la Grand'Rue, lorsque tout-à-coup une roue de l'arrière-train se brisa sur les rails du tramway. Heureusement il n'y a aucun accident de personne à déplorer. Tout s'est borné à un retard de quinze minutes au tramway.

Croix. — Dimanche prochain, 12 mai, la société de gymnastique et d'armes *La Patriote* de Croix, donnera une grande fête en son local, en vue de subvenir aux dépenses qu'occasionnera le concours de Paris auquel elle se prépare.

On sait que ce concours aura lieu les 9 et 10 juin.

Les habitants de Croix auront à cœur de prouver aux vaillants gymnastes de leur commune qu'ils s'intéressent à l'œuvre si patriotique à laquelle ils se consacrent et assisteront en grand nombre à cette fête.

La musique de Wasquehal l'*Harmonie* prêtera son concours à la fête que donnera *la Patriote*.

La fête de gymnastique commencera à cinq heures et demie précises et le prix du cachet est fixé à un franc.

Chronique colombophile. — Voici les essais offerts par la société colombophile « Le Martinet, » établie chez le sieur J.-B. Nuffe, 46, rue Vaucanson.

— Seclin, samedi 11 mai, mise en panier jusque 7 h. 1/4 du matin, 10 par pigeon; Leforest, lundi 13, id.: Albert, jeudi 16, id. la veille, jusque 6 h. 1/4 du soir, 0,15 par pigeon; Clermont, dimanche 19, id., 0 25, id.; Chantilly, mardi 21, id.; Angerville, dimanche 25, id. l'avant veille, jusque 6 h 1/4, 0,50 par pigeon.

Tous les jeudis essais sur Albert, mise la veille jusque 6 h. 3/4 du soir. Tous ces essais seront envoyés par M. Aubin Veevaerts, convoyeur du cercle colombophile l'« Union. »

— Voici le résultat du concours de Longueau, du 5 mai, organisé par la société le « Pigeon » du Pile, établie chez M. Huret, rue Paul Bert :

1er prix, Dulaurier, pppp, 8 h. 22 ; 2e, Dulaurier, pppp, 8 h. 22 ; 3e, Guyot, ppp, 8 h. 23 ; 4e, Hayard, pp, 8 h. 26 ; 5e, Hayard, pp, 8 h. 26 ; 6e, Parent, p, 8 h. 26 ; 7e, Fine, 8 h. 26 ; 8e, Lerouge, 8 h. 26 ; 9e, Fine, 8 h. 26; 10e, Delporter, 8 h. 27.

Société de consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,58 ; Blanc, 3 livres, 0,53; Ménage, 4 livres, 0,58.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

Choral l'« Avenir ». — Les sociétaires sont instamment priés de se rendre au local dimanche, à trois heures précises, pour assister aux funérailles de leur collègue, M. Jules Jacquart, secrétaire de la société.

Tenue de rigueur, présence obligatoire.

L'Etablissement thermal des Eaux et Boues de Saint-Amand, est ouvert chaque année au public, du 15 mai au 30 septembre.

Le traitement de Saint-Amand est indispensable aux personnes atteintes de *Rhumatisme et Goutte chroniques, Paralysies, Coxalgies, Sciatiques, Ataxie locomotrice*, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ad. GRÉGOIRE, directeur, à Saint-Amand. 38460

Les étoffes et les tapisseries des chaises, fauteuils, canapés, coussins, etc., sont teintes et nettoyées sans les démonter, et sans détériorer la monture, à la **Grande Teinturerie SONNEVILLE**; succursale : **11, rue du Vieil-Abreuvoir.** 34526

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a tenu, vendredi soir, sa première réunion pour la session ordinaire de mai.

Vingt-trois conseillers assistaient à la séance.

M. Glorieux est nommé secrétaire pour la session.

ATTENTAT CONTRE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. le Maire informe le Conseil qu'il a adressé à M. le Président de la République un télégramme transmettant le sentiment d'indignation ressenti par la Municipalité de Tourcoing à la nouvelle de l'attentat du 5 mai.

DÉPENSES IMPRÉVUES

Suivant la coutume, M. le Maire présente le détail des dépenses imprévues.

Acte est donné de la communication.

COMMISSIONS PERMANENTES

A la session de mai doit avoir lieu le renouvellement des Commissions permanentes.

M. Muller propose de renouveler ces Commissions par acclamation ce qui simplifierait la procédure.

Le renvoi à la prochaine séance est prononcé.

FÊTE DU CENTENAIRE

Le Conseil régularise par un vote les sommes employées pour la célébration de la fête du centenaire. La dépense n'est pas encore évaluée, mais elle ne dépassera pas 10.000 fr.

MUSIQUE MUNICIPALE

La Commission organisatrice a présenté une liste de candidats aux fonctions de chef de musique. Parmi ces candidats l'administration a choisi M. Griset ancien chef de musique à l'Ecole d'artillerie de Grenoble.

M. le Maire donne lecture d'un traité à passer avec M. Griset. Ce traité est passé pour trois ans et prévoit des appointements de 3 600 fr. l'an.

Le Conseil approuve ce traité et vote un crédit de 2.250 fr. pour prorata de sept mois d'appointements, il vote aussi le prorata de la subvention annuelle à la Musique Municipale.

CENTIMES SPÉCIAUX POUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE

Le Conseil vote une imposition de quatre centimes pour pourvoir aux dépenses de l'Instruction primaire en 1890.

CENTIMES SPÉCIAUX POUR LE TRAITEMENT DES GARDES CHAMPÊTRES

Le Conseil vote également l'imposition réglementaire pour traitement des gardes-champêtres.

CENTIMES SPÉCIAUX POUR LES CHEMINS VICINAUX

Même formalité est remplie en ce qui concerne l'imposition relative aux chemins vicinaux.

JURY CRIMINEL

Aux termes de la loi de 1872 il y a lieu de désigner des délégués du conseil municipal pour faire partie de la Commission du jury criminel,

La nomination est renvoyée à la prochaine séance.

SERVICE DES POSTES

Le Directeur des Postes et Télégraphes a envoyé un itinéraire nouvellement dressé à la suite de l'augmentation du personnel. Il a indiqué aussi les emplacements où on pourrait poser des nouvelles boîtes à lettres.

Le Conseil est appelé à approuver le choix des emplacements indiqués et à voter le crédit nécessaire pour la pose de six nouvelles boîtes.

La question est renvoyée à la prochaine séance pour les observations à donner au sujet des emplacements de ces boîtes.

BIBLIOTHÈQUE

Plusieurs dons ont été faits à la bibliothèque par M. Playoust-Pruvost, par M. Tilman, de Lille, par M. Guilbert, notre confrère de l'*Echo du Nord* à Tourcoing, par M. L. Delahaye.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

EMBRANCHEMENT DU CANAL

Sur la question posée par l'Administration à l'ingénieur en chef, celui-ci a répondu qu'il s'efforcerait de mettre le plutôt possible les travaux en adjudication.

CHEMIN DE FER DU NORD

Un vœu avait été émis par plusieurs membres du Conseil municipal, relativement à la création ou au rétablissement de certains trains de correspondance pour Lannoy ou Lille. L'administration du chemin de fer n'a donné qu'une satisfaction partielle. Il est question de supprimer le train de 2 h. 50 sur Lille et le remplacer par un train sur Lannoy.

M. Salembien estime que, dans ces conditions, il est préférable de demander le *statu quo*.

Le Conseil donne acte de la communication.

PASSAGE A NIVEAU DE LA TOSSÉE

Le Conseil municipal avait appuyé le vœu émis par le Conseil général en vue du classement en 1re catégorie du passage à niveau de la Tossée.

M. le Maire informe le Conseil que le Préfet insiste près de l'autorité supérieure afin d'obtenir satisfaction.

PASSAGE A NIVEAU DU TILLEUL

Avis a été donné qu'une passerelle sera établie au passage à niveau du Tilleul.

L'Administration veillera à la prompte exécution de cette passerelle.

FANFARE DU POINT CENTRAL

Le Président de cette société sollicite une subvention pour assister au concours de Fresnes.

La demande est renvoyée aux Commissions réunies des Finances, des Beaux-Arts et de l'Instruction publique.

SOCIÉTÉ D'ANCIENS SOLDATS

La société la *Jeune France* du Blanc Seau sollicite une allocation pour l'achat d'un drapeau.

Renvoi à la Commission des Finances.

CAISSE DE RETRAITE

M. Henri Catteau demande le remboursement des sommes qu'il a versées à la caisse de retraite.

Renvoi à la Commission des Finances.

LIVRES DE PRIX AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES MUNICIPALES

M. le Maire donne lecture du cahier des charges pour la fourniture de ces livres en 1889.

Le Conseil approuve ce cahier des charges.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE

Cette société sollicite une subvention de 2,500 fr. avec l'autorisation de porter le titre de « Société Municipale » de gymnastique.

Renvoi aux Commissions réunies des finances et militaire.

CESSIONS DE TERRAINS A LA VOIE PUBLIQUE

Le Conseil autorise l'Administration à passer actes pour diverses cessions de terrains et à en payer la valeur aux propriétaires.

NOUVEAU PLAN DE LA VILLE.

L'exécution lithographique du plan de la ville de Tourcoing par le service municipal sera confiée à la maison Lesguillon, de Roubaix, qui offre de s'en charger moyennant le prix de 2.300 fr. pour 1.000 exemplaires.

Cinq cents de ces plans seront mis à la disposition du public moyennant un prix qui sera fixé ultérieurement.

M. Quey demande qu'on indique la démarcation des deux cantons au moyen de teintes différentes.

VŒUX

M. Grau dépose une proposition relative aux fêtes de quartiers.

M. Delavaivre émet un vœu tendant à convertir le terrain où se trouvait le théâtre en un square à planter le plus tôt possible.

M. le Maire croit qu'il y a lieu d'ajourner parce que l'emplacement manquerait pour l'installation de la foire.

Le vœu est renvoyé à la Commission de la voirie.

Le Conseil s'ajourne à mardi en huit jours et la séance est levée à 10 heures.

Les pèlerinages à N-D de Lourdes. — Dimanche prochain, 13 courant, à 10 h. du matin, grand'messe solennelle. Les chants seront exécutés par la société chorale du Petit-Château, avec le concours de la fanfare. A 6 h. 1/2, salut solennel pour les membres de l'archi-confrérie et pour les malades et infirmes recommandés par les pèlerins.

Vol de deux poules. — Quatre garnements de Roubaix, les nommés Guillaume Brilleman, 16 ans, fondeur, Emile Leclercq, dit *Bel Oeil*, tisserand, Husbaut Romain, 15 ans, fondeur, et Marc Glorieux, 16 ans, tisserand, ont pénétré le 9 mai, vers 2 h. 1/2 de l'après-midi, chez M. Bonte, piqueur de travaux, demeurant au chemin de la Chapelle ; deux poules ont été la proie des voleurs.

Surpris par Mme Bonte, toute la bande prit la fuite. Glorieux fut arrêté par un préposé d'octroi, nommé Domettre ; dans la soirée, Husbaut fut arrêté à Roubaix, quant aux autres voleurs ils sont en fuite.

La gendarmerie de Tourcoing a remis aux autorités belges la nommée Adélaïde Moreau, ménagère, née à Marneek (Belgique), pour excitation de mineurs à la débauche. La femme Moreau sortait de la prison de Douai.

Infraction à un arrêté d'expulsion. — M. le commissaire de police spécial à la gare, a mis en état d'arrestation la nommée Louise Dabaer, âgée de 23 ans, ouvrière de fabrique, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Le poste de douane de la Marlière, a arrêté le nommé Jean-Baptiste Vambedanne, rattacheur, chargé d'allumettes de provenance belge.

Charrette à chiens. — Un de ces animaux a été mis en fourrière et contravention a été dressée.

LILLE

Les revues de dimanche. — Le ministre de la guerre autorise les officiers de réserve et de l'armée territoriale, les fonctionnaires supérieurs des sections techniques de chemins de fer de campagne, et les officiers des bataillons de chasseurs forestiers, à assister, en uniforme, aux revues qui auront lieu le 12 mai, dans chaque garnison, pour la remise des croix du Centenaire.

Le comité du génie civil de la Société industrielle se réunira lundi, à cinq heures.

L'« Union Orphéonique » prendra part au concours national d'orphéons qui aura lieu à Paris le 11 août prochain.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 10 mai 1889

(Compte-rendu sommaire du *Journal de Roubaix*)

Présidence de M. Julien LAGACHE, maire.

La séance est ouverte à 8 heures 10.

M. LE MAIRE procède à l'appel nominal :

Présents : MM. A. Vinchon, P. Destombes, P. Watine, C. Durot, adjoints; F. Roussel, G. Legrand, A. Dupire, G. Leclercq, A. Louage, le docteur Derville, le docteur Largillière, E. Tiers, L. Bourgois Duelemmes, L. Bourgois-Carlier, H. Briet, R. Degalle, F. Fauvarque, J. B. Pennel, S. Chéron, H. Blanchot, A. Lepers, Fl. Carrissimo, le docteur Carrette, E. Debuchy, J. Lerouge.

Absents : MM. A. Harinkouck, Deleporte-Bayart, J. Legrand, C. Spel, V. Farvacque, L. Willem, G. Heyndrickx, excusé; V. Vaissier, H. Salembier.

M. LE MAIRE déclare ouverte la session de mai.

Nomination d'un secrétaire et lecture du procès verbal

Le Conseil procède à la nomination d'un secrétaire pour la session. Voici le résultat du dépouillement du scrutin : votants, 22; MM Fl. Carissimo, 11; H. Briet, 6; G. Heyndrickx, 3; E. Tiers, le docteur Derville, 1. Aucun conseiller n'ayant obtenu 12 voix, il y a lieu de procéder à un second tour ; voici le résultat du vote : MM. Fl. Carissimo, 15 voix, ÉLU; Briet, 5 ; G. Heyndrickx, E. Tiers, 1.

M. F. CARISSIMO prend place au bureau et donne lecture du procès-verbal de la séance du 1er mars dernier, qui est adopté sans observation.

Le renouvellement des Commissions

M. LE MAIRE dit qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des Commissions.

M. LE DOCTEUR DERVILLE demande qu'à l'instar d'autres villes, comme Tourcoing, Lille, Paris, on nomme les Commissions pour une durée de un an.

Cette proposition est adoptée.

Le Conseil désigne les nouvelles Commissions.

Listes du Jury

Le Conseil nomme quatre conseillers qui feront partie de la Commission chargée de dresser les listes du jury.

Les répartiteurs

Il désigne les commissaires répartiteurs des contributions directes chargés de la formation des rôles pour 1890.

Ecole de commerce

Il nomme la Commission relative à l'étude de la question de création d'une école commerciale.

MM. F. Roussel, E. Tiers, S. Chéron, E. Debuchy, désignés sur la demande de M. G. Leclercq, pour le dépouillement de ces divers scrutins, se retirent dans une salle voisine.

Questions diverses

Le Conseil donne acte à M. le maire du compte-rendu de l'emploi des dépenses imprévues pendant la session écoulée.

Il renvoie aux 3e et 1re Commissions, avec mission de communiquer leur rapport le plus tôt possible, la proposition d'acquisition, par la ville, de la propriété de M. Pierre Catteau.

Il renvoie aux 6e et 1re Commissions, une demande de subside pour le monument commémoratif de la défense de Chateaudun, et une demande de subvention formée par la société d'escrime et d'école de cavalier à pied *Les Enfants de la Patrie*.

Il homologue le cahier des charges pour la mise en adjudication de la fourniture de livres de prix aux élèves des écoles communales.

Il vote divers crédits relatifs aux impressions, au

FEUILLETON DU 12 MAI. — N° 38

LA CHAMBRE ROUGE

par Pierre ZACCONE

DEUXIÈME PARTIE

Le cœur de Berthe

III

Il s'arrêta tout à coup devant Paul, les bras croisés, la lèvre torve.

— Enfin... que comptes-tu faire ? interrogea-t-il d'une voix au fond de laquelle vibrait comme un accent de menace.

— Eh ! le sais-je ? répartit Paul.

— Tu hésites ?

— Non, non ! je n'hésite pas... et s'il n'y avait que M. Gautier ! Mais songez-y...

— C'est l'honneur pour nous.

— C'est aussi la honte pour elle !... Pauvre Berthe !

— Tu la plains ?

— N'est-elle pas innocente ?

— Tu la plains ! répéta Pierre Gilbert d'un ton de violence mal contenu ; et cependant, comment t'a-t-elle traité toi-même ?... Ne t'a-t-elle pas condamné, sans t'entendre abandonné, repoussé avec mépris ?

— C'est vrai !

— Tu n'y penses plus déjà ! tu t'es hâté d'oublier l'indigne outrage fait à ton père et les vingt années de honte qu'il a subies.

— Pardonnez-moi ! balbutia Paul.

— Encore si elle t'avait aimé réellement, poursuivit Pierre Gilbert ; si, au lieu de t'accabler de son dédain, elle t'avait soutenu et consolé.... peut-être moi-même aurais-je eu quelque compassion... Mais elle a été impitoyable ; elle t'a chassé de sa présence ; elle a affiché l'horreur que tu lui inspirais... si bien que demain elle ira à un autre amour, sans regret comme sans pudeur.

— Mon père !

— Tu veux la défendre ?

— Ecoutez-moi !

— Quelle excuse aurais-tu trouvée pour la justifier ?

Paul releva le front.

— J'n'en ai pas cherché, répliqua-t-il d'un ton simple et ferme. J'avais mis en Berthe toute ma foi, tout mon amour, toute ma vie ; elle m'a trahi, et j'ai été cruellement déçu ! Qu'importe, d'ailleurs ! ce n'est pas de moi qu'il s'agit, mais de vous ; une réhabilitation vous est due, et je m'emploierai, soyez-en assuré, pour qu'elle soit éclatante... Seulement, ce devoir une fois accompli, vous ne m'en voudrez pas si vous surprenez parfois une larme dans mes yeux et un sanglot dans ma poitrine !

— Cher enfant !

— Ah ! ne me plaignez pas, mon père

— Tu souffres ?

— Je l'aimais tant !...

— Mais elle, elle ?...

— Elle ne m'aime plus, répondit Paul avec un geste désespéré, et j'en suis arrivé à douter qu'elle m'ait jamais aimé... C'est horrible, n'est-ce pas ? et je devrais la détester et la maudire ! Eh bien, non ! je l'aime encore, je l'aime toujours !... Ah ! je sens bien que c'est insensé : mais cet amour avait remplacé tout autre sentiment ; je ne vivais que par lui !... et, dussé-je en mourir, je bénirais encore le bonheur qu'il m'a donné et qui devait durer si peu...

Cependant, ne redoutez de moi aucune faiblesse ! Je suis courageux, je serai fort, et vous verrez de quel cœur résolu je saurai accomplir mon devoir.

Pierre Gilbert remua tristement la tête.

— Soit, dit-il en oubliant un moment son regard sur le front pâli de son fils ; je ne veux pas insister aujourd'hui ; tu arrives, tu es fatigué de la route ; je te laisse prendre le repos qui t'est nécessaire.

— Quand vous reverrai-je ?

— Bientôt.

— Et d'ici là ?

— D'ici-là, ne sors pas, ne te donne pas en spectacle aux curieux d'une petite ville ; réfléchis mûrement; nous tenons la vérité, nous pouvons choisir notre moment pour la faire connaître.

Dès qu'il se vit seul, Paul Didier gagna sa chambre à coucher.

Il était tard et il avait besoin de repos.

Mais il était encore bien agité et ne put s'endormir tout de suite.

Alors il se prit à songer.

Pour lui, le seul parti auquel il eût voulu s'arrêter était la réhabilitation de son père... c'est-à-dire la révision de son procès et la production des preuves de son innocence.

Pour cela faire, il n'était pas besoin d'accuser M. Gautier ; l'innocence de Pierre une fois bien établie et proclamée, la réhabilitation du père et du fils était complète, et il semblait qu'on dût s'en contenter.

Mais Pierre Gilbert voulait plus : il voulait se venger !

Et dans sa vengeance il allait confondre M. Gautier et Berthe.

— Berthe !

Que deviendrait-elle quand la vérité lui serait révélée ?

Elle ne réfléchirait pas, elle ; et son dédain se changerait en haine.

Paul ne pouvait y penser sans un affreux serrement de cœur.

Cependant, au milieu de son désordre, un espoir survivait, et il se demandait quelles preuves il produirait de la culpabilité de M. Gautier.

Les présomptions abondaient, mais cela ne suffisait pas. Devant la justice, il faudrait préciser, et jusqu'alors aucun fait certain ne s'élevait contre Giral.

Il passa une partie de la nuit dans dans ces perplexités et, quand il se réveilla le lendemain, il était tout aussi irrésolu que la veille.

Neuf heures sonnaient. Il se hâta de s'habiller et il se disposait à passer dans son cabinet, quand sa vielle bonne entra et vint lui annoncer qu'une personne demandait à lui parler.

En même temps, elle lui remit une carte.

Et, dès qu'il y eût jeté les yeux, Paul fit un mouvement.

C'était le président du tribunal.

Paul contint un cri de joie.

— C'est le ciel qui l'envoie, balbutia-t il. A lui, je puis me confier sans réserve ; il me donnera un bon conseil et m'aidera à sortir de cette douloureuse situation.

Et il passa dans son cabinet.

Le président lui serra les mains avec effusion.

— Je suis heureux de vous revoir, dit-il ; j'avais hâte d'apprendre que vous avez réussi, pour me réjouir avec vous de votre succès. Parlez donc bien vite, mon ami, et dites-moi si vous êtes enfin en possession des documents que vous recherchiez... Ces ... dont vous m'avez parlé...

— Je les ai toutes.

— En ce cas, il faut les communiquer à la justice.

— Sans doute.

— Qui vous retient ?

— C'est que mon père ne se contente pas d'un résultat qui n'aboutirait qu'à le réhabiliter... Il veut encore que le vrai coupable soit démasqué.

— Il a raison ! C'est son honneur qu'il défend ; la réparation doit être complète, et vous ne devez pas avoir désormais d'autre but... Qui vous arrête ?

— Un scrupule.

— Lequel ?

— Je ne sais comment dire.

— A votre place, je n'aurais pas une seconde d'hésitation.

— Eh ! je n'en ai pas non plus !... Seulement, quand je pense à ce malheureux qu'il faut accuser...

— Vous le connaissez

Pierre ZACCONE.

(A suivre.)